



Beauvais, le mercredi 30 juin 2010  
COMMUNIQUE DE PRESSE

**Le département de l'Oise développe des solutions d'accueil pour les personnes handicapées**  
**Inauguration du foyer de vie « Sainte Julie Billiard »**  
**9, rue de la Libération - Ansaouvillers**

Ce jeudi 1er juillet, Yves Rome, Président du Conseil général de l'Oise, Henri Bonan, Vice-Président du Conseil général chargé de l'autonomie des personnes, et Pierre Martin, Président de l'association Handi-Aide (qui gère l'établissement), inaugureront le foyer de vie « Sainte Julie Billiard<sup>1</sup>» d'Ansaouvillers.

**> A travers son Schéma départemental des personnes handicapées, le Département s'est engagé à développer des solutions d'accueil en direction des besoins non couverts, comme c'est le cas avec l'agrandissement de cet établissement**

Agrandi (35 places supplémentaires/56 places au total désormais) et rénové, le foyer de vie « Sainte Julie Billiard » d'Ansaouvillers permet d'apporter une réponse supplémentaire de solidarité pour accueillir des personnes atteintes de déficits visuels avec troubles associés (définis comme handicaps rares).

Ces travaux de reconstruction-extension du foyer Sainte Julie Billiard a bénéficié du soutien du Conseil général de l'Oise à travers : une subvention d'investissement de 336.000 € et une subvention d'équipement de 17.080 €.

Le foyer de vie est géré par l'association Handi-Aide (financée à hauteur de 2,3 millions d'euros par le Département).

**> Parce que le handicap est au cœur des engagements du Département en faveur de la solidarité, du respect des droits et de l'égalité des chances, le Conseil général consacrera au total près de 87,6 millions € au secteur du handicap en 2010**

La majorité départementale s'est attachée depuis 2004 à prendre à bras le corps la question du handicap, sous tous ses aspects, afin de lever les barrières en matière de handicap et permettre aux personnes handicapées d'être accompagnées quotidiennement dans leurs projets de vie.

---

<sup>1</sup> Sainte Julie Billiard (de son vrai nom Marie-Rose-Julie Billiard) est née en 1751 à Cuvilly, près de Compiègne. C'est une religieuse française, fondatrice des Soeurs de Notre-Dame. Paralysée depuis l'âge de 22 ans, elle consacra toute sa vie à l'enseignement et à l'éducation chrétienne des jeunes filles.

Cette volonté s'est traduite par l'adoption en 2006 du Schéma départemental des personnes handicapées (2006—2011), qui a pour objectif de :

- favoriser le projet de vie et l'accompagnement individualisés,
- développer les hébergements adaptés aux types de handicap et faciliter les passerelles entre les différents modes d'accueil,
- accompagner le développement de réponses de services de soutien à domicile,
- améliorer la vie quotidienne en milieu ordinaire, en favorisant la mobilité, l'accès aux sports, à la culture et aux loisirs.

***Plusieurs établissements et services pour personnes handicapées vont ouvrir en 2010, pour un total de 162 places supplémentaires d'accueil sur le département.***

**> Le vieillissement démographique et la perte d'autonomie font émerger des besoins qui ne cessent de croître et qui nécessitent des engagements de solidarité particulièrement forts :**

Il y a aujourd'hui, dans le département de l'Oise, 145.000 personnes âgées de plus de 60 ans et/ou handicapées. Les budgets relatifs à l'autonomie et à la prise en charge de la dépendance se développent de manière régulière ces dernières années. Pour l'année 2010, le Département prévoit de consacrer 146,4 millions d'euros en matière d'autonomie des personnes : 58,8 millions d'euros pour les personnes âgées et 87,6 millions d'euros pour les personnes handicapées.